

Service de proximité, intervention sur tout le département du Bas-Rhin avec des permanences sur rendez-vous.



CIDFF 67

24 rue du 22 novembre
67000 STRASBOURG

1 rue de la Vieille Ile
67500 HAGUENAU

Tél. : 03 88 32 03 22 ou 07 66 85 95 03

Mail : istaerle@cidff67.fr Site : basrhin.cidff.info

 <https://www.instagram.com/jaideun.eprochecidff67/> @jaideun.eprochecidff67

 <https://www.facebook.com/Jaide-une-proche-Cidff67-110360238096840>

 @CIDFF_67

 Soutenez le projet : Le CIDFF et les enfants avec LILO, moteur de recherche utile !



BAIA

Bureau d'accompagnement individualisé des aidant.e.s



J'aide un.e proche

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Bas-Rhin

Qualopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANCAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories :
Organisme de formations
Centre de bilan de compétences



Carsat Retraite & Santé au travail

CF67 CONFÉRENCE DES FINANCEURS DU BAS-RHIN
AGIR ENSEMBLE POUR NOS AÎNÉS



AG2R LA MONDIALE

ALSACE
Collectivité européenne

Vous aidez un.e proche en situation de dépendance liée à l'âge, un handicap ou une maladie ?

Le CIDFF propose un service d'information et de soutien. Il s'agit du BAIA. Ce dernier s'adresse aux personnes aidants un.e proche (enfant, parent, membre de la famille, ami.e, voisin.e...) en situation de dépendance

liée à l'âge, un handicap ou une maladie. Il propose également aux professionnel.le.s travaillant avec ce public, un accès à des informations personnalisées, un travail en collaboration, et des formations.



À quoi sert le BAIA ?

BAIA : Bureau d'Accompagnement Individualisé des Aidant.e.s.

- Information et soutien pour toutes questions liées à l'aide apportée à une personne dépendante
- Information sur les droits et les dispositifs (aides, mesures de protection, congés spéciaux, répit,...)
- Soutien et accompagnement dans le maintien ou le retour à l'emploi, dans les recherches de formation, ou la valorisation des compétences
- Écoute, soutien et accompagnement lors de conflits ou de décisions importantes pour l'aidant.e par le biais de la médiation familiale
- Sensibilisation aux violences intrafamiliales
- Collaboration étroite avec les partenaires locaux
- Sensibilisation de toutes personnes, professionnel.le.s ou non, sur la thématique des aidant.e.s par le biais d'atelier, de conférence ou de formation

VOUS VOUS POSEZ LES QUESTIONS SUIVANTES ?

- J'aide un.e proche, comment avoir le statut d'aidant.e ?
- J'accompagne mon proche qui a de plus en plus besoin de soutien, existe-t-il des aides ?
- J'aide un.e proche depuis quelques temps et je me sens épuisé.e, existe-t-il des relais ?
- Dois-je mettre en place une mesure de protection (tutelle, curatelle, habilitation familiale) ? Laquelle de ces mesures est la plus adaptée ? Comment faire ?
- Je souhaite concilier mon emploi, ma vie de famille et l'aide apportée à ma.mon proche, mais cela devient très difficile, y-a-t-il des dispositifs existants ?
- J'aide un.e proche, et j'aimerais reprendre un emploi. Par où commencer ?
- J'aide un.e proche depuis des années, et je souhaite faire valoir mes compétences. Qu'existe-t-il ?

